



Maîtrise d'ouvrage déléguée

SemBreizh
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANII DU CHANTIER

1_Septembre 2021

LYCÉE JOLIOT-CURIE - RENNES

Propriétaire des locaux des 115 lycées publics bretons, la Région Bretagne investit chaque année près de 100 M€ pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéen·nes et aux équipes qui les entourent.

CONFORT ET ACCESSIBILITÉ

La Région Bretagne a démarré cet été un vaste chantier de modernisation du lycée Joliot-Curie. Pour l'établissement, construit en 1963, l'enjeu de l'opération est double. Il s'agit d'en améliorer les performances thermiques et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), là où

ce n'est pas encore le cas.

Confié à SemBreizh, le chantier est complexe. L'on pourrait même parler de plusieurs chantiers menés de front, puisque cinq bâtiments font l'objet de travaux très différents, tant par leur nature que par leur ampleur.

Des performances thermiques améliorées

Pour réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des usagers, la Région Bretagne entreprend dans nombre de ses lycées des travaux de rénovation thermique. À Joliot Curie, les façades des bâtiments B (ateliers)

et D (externat) vont ainsi faire l'objet, totalement ou en partie, d'une isolation par l'extérieur et des menuiseries seront remplacées. L'aspect extérieur des bâtiments s'en trouvera modernisé.

Un lycée accessible aux personnes à mobilité réduite

Dans ces 3 bâtiments, avec l'adaptation des cheminements intérieurs, la création de deux ascenseurs (bâtiments D et G), et

la rénovation des sanitaires, les personnes à mobilité réduite pourront circuler plus librement dans l'ensemble des espaces.



L'internat sera équipé d'un ascenseur et doté de chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite © Athéna Architectes



© Emmanuel Pain

« Avec mon équipe, nous venons d'être réélus à la tête de la Région Bretagne, pour 7 ans. Nous avons promis de nous engager pour les jeunes. Cet engagement, c'est notamment investir dans les lycées pour vous offrir de bonnes conditions d'apprentissage et de travail, à vous, mais aussi aux enseignant·es et agent·es qui œuvrent, chaque jour, à vos côtés.

Nous ouvrons ainsi un vaste chantier au lycée Joliot-Curie afin d'en améliorer l'accessibilité et les performances thermiques. En effet, notre action est guidée par trois maîtres-mots : confort, sécurité et sobriété énergétique. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne

Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh
Architecte : Athéna Architectes (Nantes)
Bureau d'études : EXE, Isocrate, AREST

Les chiffres du projet

COÛT : 7 400 000 € TTC dont 6 M€ de travaux
DURÉE DU CHANTIER : 16 mois

Des ateliers plus fonctionnels



© Athena Architectes

Le bâtiment B va retrouver une seconde jeunesse. Les façades seront isolées par l'extérieur et recouvertes d'un bardage métallique blanc et gris clair. Les menuiseries extérieures seront remplacées par des doubles vitrages.

L'intérieur de la partie Nord des ateliers sera également reconfigurée pour devenir plus fonctionnelle avec une réorganisation des salles et des circulations, ainsi que la rénovation des sanitaires.

Un bâtiment D plus accessible



© Athena Architectes

Le bâtiment D verra sa façade Nord transformée avec le remplacement de menuiseries extérieures et la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, recouverte de panneaux gris au rez-de-chaussée et d'enduit blanc dans les étages. Au centre de la façade, une extension verticale hébergera l'ascenseur. Ce nouvel équipement, associé à la réno-

vation des sanitaires et la réorganisation des circulations, permettra aux personnes à mobilité réduite de circuler plus facilement.

Par ailleurs, un local d'entretien construit au rez-de-chaussée viendra faciliter le travail quotidien des agents régionaux qui assurent le nettoyage des locaux.

Un internat accessible et accueillant

D'importants travaux vont être réalisés afin que l'internat puisse accueillir dans de bonnes conditions les personnes à mobilité réduite : 7 chambres PMR vont être créées et l'ensemble des sanitaires seront refaits à neuf dans le respect des normes en vigueur. Enfin, comme pour le bâtiment D, un ascenseur sera construit en façade.

L'entrée du bâtiment sera par ailleurs protégée d'un auvent métallique et sécurisée par un système de contrôle d'accès. Toutes les chambres seront également repeintes.

TRAVAUX EN SITE OCCUPÉ

Mener des travaux tout en assurant le fonctionnement d'un lycée en période de cours n'est pas une mince affaire ! Des moyens conséquents sont prévus pour réduire les désagréments (bruits, poussières) et pour assurer la sécurité des usagers mais les nuisances sonores ne pourront toutefois pas être évitées.

Les travaux seront découpés par phase.

Aussi, afin de ne neutraliser qu'une partie de l'internat, l'établissement accueillera 38 internes de moins que les années passées, durant les 2 ans de travaux. Les chambres ainsi libérées seront les premières à bénéficier des travaux. Une fois rénovées, elles pourront accueillir 38 internes dont les anciennes chambres feront, à leur tour, l'objet des travaux...

Tous acteurs du chantier

Les efforts consentis par chacun contribueront au bon déroulement du chantier : réduction des nuisances et sécurisation du chantier de la part des entreprises, réorganisation continue des circulations par le lycée, compréhension et vigilance de la part de tous, élèves, personnels éducatifs et techniques.



Calendrier prévisionnel des travaux

Démarrage des travaux : **juillet 2021**

Bâtiment B (ateliers) : **de juillet 2021 à août 2022**

Bâtiment D (externat) : **de juillet 2021 à août 2022**

Bâtiment G (internat) : **de juillet 2021 à octobre 2022**

Bâtiment A (administration) : **de juin 2022 à octobre 2022**

Bâtiment C (externat) : **de juin 2022 à août 2022**

Fin des travaux : **octobre 2022**

Financé par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REGION BERTÉGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | [@regionbretagne](https://www.regionbretagne.fr)
www.bretagne.bzh